

DEPARTEMENT  
DES CÔTES D'ARMOR

COMMUNE DE KERFOT

**Délibération N°2025-062**

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU 11/12/2025**

Date de convocation : 05/12/2025

Nombre de membres en exercice : 14

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi onze décembre, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune, dûment convoqués, se sont réunis, en séance ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame SAMSON-RAOUL Caroline, Maire.

Etaient présents : BOCHER Georges, CLECH Chantal, DAOULOUDET Sophie, GERARD Julie, LE GOFF Emilie, LE MEUR Yves, LE ROLLAND Marie-Aimée, OLLIVIER Patrick, PAUL Mickaël, SAMSON-RAOUL Caroline, THOMAS David.

Etaient représentés : VITEL Jean-Claude pouvoir à SAMSON-RAOUL Caroline.

Etaient absents : FAVEAUX Roseline, MEYER Frédéric.

Secrétaire de séance : LE MEUR Yves

Présents : 11 Représentés : 1 Votants : 12

**Procès-Verbal du Conseil Municipal du 15/11/2025**

Rapporteur : Mme Le Maire

Madame le Maire soumet à l'assemblée le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 15 novembre 2025.

Le conseil municipal, décide :

- De valider le procès-verbal du 15/11/2025.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme.

Madame Le Maire,  
SAMSON – RAOUL Caroline.



Monsieur le secrétaire de séance,  
LE MEUR Yves.

